

NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations



Animation

Dimanche 18 mai
Rendez-vous braderie



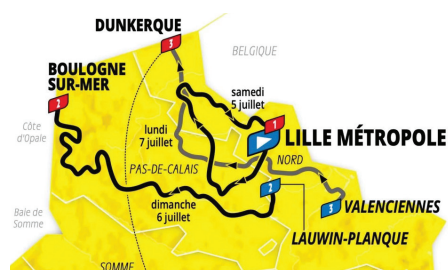
Solidarité

Lundi 16 juin
Nieppe s'engage



Événement

Samedi 5 juillet
Passage du Tour de France



n°83 // Mai-juin 2025

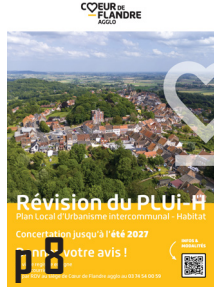
Actualité : nieppe.fr



Ville de Nieppe



p 4



p 8



p 14



p 23

p 4 Vie de la commune

- Hop bus
- Budget 2025
- Tour de France
- Braderie de printemps
- Pavés de mémoire

p 9 Etat civil

p 10 Culture

- Rendez-vous de l'espace culturel

p 12 Infos jeunesse

- Inscriptions CVL d'été
- Ateliers... à la découverte du monde

p 14 Infos du CCAS

p 15 Dossier

p 18 Retour en images

p 20 Vie des associations

p 23 Vie économique

- Nouvelles enseignes

p 26 Expression libre

p 28 Agenda

- Rendez-vous de mai et juin

En bref...

Chasse aux oeufs

Le conseil municipal des enfants avec le conseil des Sages et des élus a, une fois de plus participé à la préparation de la traditionnelle chasse aux œufs au parc Michel-Grasset. Une fois le signal de départ donné, ce fut la ruée samedi 19 avril pour dénicher les balles nécessaires afin de récupérer ensuite les précieux œufs en chocolat !

L'émerveillement est toujours bien présent sur le visage des bambins !





NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations

Mairie de Nieppe

✉ 249 place du Général-de-Gaulle

59850 Nieppe

☎ 03 20 38 80 00

La mairie vous accueille

du lundi au vendredi

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

samedi de 10 h à 12 h.

Prochaine parution

Nieppe le mag n°84 Juillet-août 2025

les avis et publications

doivent être envoyés pour le

5 juin 2025

à l'adresse suivante :

nathalie.fache@ville-nieppe.fr



Nieppe le mag n° 83 Mai-juin 2025

Magazine municipal d'informations

édité par la ville de Nieppe.

Directrice de la publication : Marie SANDRA

Crédit photos : service communication
sauf mention contraire.

Impression : imprimerie Pacaud, (imprimé
sur du papier recyclé avec des encres à base
végétale).

Diffusion : ville de Nieppe.

Parution et dépôt légal : avril 2025

ISSN : 1241 2651

Contact : service « communication », mairie

249, place du Général-de-Gaulle 59850 Nieppe

☎ 03 20 38 80 00



Marie SANDRA

Maire de Nieppe

Conseillère départementale du Nord

Chères Nieppoises, chers Nieppois,

Le printemps est maintenant bien installé. Saison de tous les espoirs, de toutes les promesses, avec ses jours plus longs, plus ensoleillés et plus d'heures consacrées aux activités de plein air et de loisirs, c'est une période appréciée qui redonne goût !

Dans ce climat d'effervescence et de renouveau, nous poursuivons notre action avec rigueur. Le budget 2025, adopté dans un contexte économique complexe, reste fidèle à nos engagements : une gestion saine, sans hausse des taux d'imposition communaux, et des investissements ciblés, pensés dans la durée. C'est avec cette vision responsable que nous préparons l'avenir de Nieppe.

Aux premiers beaux jours, la marche a eu le vent en poupe et les marcheurs s'en sont donné à cœur joie ! 27^e journée de la randonnée, 50^e parcours du cœur, marche de loisir ou parfois marche utile avec l'opération Hauts-de-France propres et ses bénévoles au service de la propreté de la commune !

Les mois de mai et juin s'annoncent riches en événements et en émotions : fête du Travail, 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, 85^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, kermesses, braderies, fête de la Musique... autant d'occasions de se retrouver, de partager, et de transmettre la mémoire.

Lundi 16 juin, Nieppe deviendra fièrement ville ambassadrice du **don d'organes** et réaffirmera son engagement en tant que partenaire du **don du sang**. Deux causes essentielles qui font appel à notre solidarité et à notre sens des responsabilités.

**" Lundi 16 juin, Nieppe
deviendra ville ambassadrice
du don d'organes "**

Mercredi 18 juin, nous rendrons hommage à deux Nieppois internés et déportés pendant la seconde guerre mondiale. Deux pavés mémoriels seront scellés

portant leur nom, lors d'une cérémonie empreinte d'émotion, à laquelle participeront des élèves de 3^e. Toute la population est bien entendu invitée à s'associer à cet hommage, en mémoire de ces victimes de la répression nazie.

L'événement le plus marquant de ce début d'été sera sans nul doute le retour du Tour de France, samedi 5 juillet. Onze ans après son dernier passage, la plus grande course cycliste du monde traversera à nouveau notre commune, par les rues d'Armentières et de Bailleul. Un moment festif, populaire et historique que nous aurons à cœur de célébrer ensemble.

Souhaitons enfin à tous les jeunes, une bonne fin d'année scolaire ou universitaire, du courage et de la confiance en eux pour leurs futurs examens.

Avec tous nos vœux de réussite !

Budget 2025

Des choix adaptés dans une économie dominée par le souci d'équilibre budgétaire



Le mot de Marie SANDRA
Maire de Nieppe

Budget 2025 : un cap responsable pour Nieppe

Le vote du budget est un moment fort de la vie municipale. Il trace les grandes lignes de l'action communale pour l'année

à venir et reflète à la fois nos ambitions et les réalités auxquelles nous faisons face.

Oui, le contexte est contraint. Oui, nous devons faire des choix difficiles. Mais non, Nieppe n'est pas à l'arrêt. Le budget 2025 est réaliste, prudent, mais aussi porteur de projets concrets et utiles à tous.

Nous devons composer avec une baisse des aides de l'État, comme la fin du "filet de sécurité" qui représentait près de 700 000 €, et faire face à une inflation qui pèse sur les ménages... et sur les finances communales. Pourtant, nous avons choisi de maintenir les taux d'impôts locaux inchangés, comme depuis 2014, et de continuer à soutenir les services publics et les associations, essentiels à la vie de notre commune.

Nous n'avons rien caché : certains projets ont été reportés, non pas par manque d'envie, mais pour ne pas mettre en péril notre équilibre financier. Ce choix de prudence nous permet de garder une dette maîtrisée et une capacité d'investissement intacte pour les années à venir.

Nous avons aussi fait le choix de rester en mouvement : la réhabilitation du quartier Parvis Notre-Dame, le multi-accueil pour la petite enfance, la modernisation énergétique, les projets de sécurité ou d'accessibilité... autant d'actions concrètes qui montrent que Nieppe avance, avec sérieux et détermination.

Ce budget n'est pas un renoncement. C'est une étape de consolidation, pour construire l'avenir sur des bases solides. Nous avons la responsabilité de préparer demain, sans céder à la précipitation, ni aux effets d'annonce.

Fidèles à nos engagements, nous continuerons d'agir avec lucidité et engagement. C'est ce que vous êtes en droit d'attendre de nous.

Le budget communal est un document essentiel qui encadre les recettes et les dépenses de la collectivité de l'année civile. Il permet de planifier les actions à mener : gestion des services publics, entretien du patrimoine communal, réalisation de projets, versement des salaires et indemnités du personnel.

Pour 2025, le budget est construit dans un contexte financier contraint : les charges connaissent une augmentation significative tandis que les recettes sont en diminution. Face à cette situation, la commune a donc identifié ses priorités dans un esprit d'entreprendre tout en tenant compte des contraintes imposées par un environnement instable.

Le budget est préparé en deux temps :

- Le débat d'orientations budgétaires, présenté au conseil municipal le 5 mars, permet des échanges pluralistes et responsables
- Le budget primitif, voté le 9 avril, adopte les recettes et les dépenses pour toute l'année selon les principes d'une bonne gestion communale.

Une construction budgétaire encadrée

Le budget s'articule autour de deux sections :

- La section de fonctionnement, dédiée aux dépenses courantes et aux recettes habituelles
- La section d'investissement, concerne les opérations ayant un impact sur le patrimoine communal.

Chaque section doit être votée en équilibre : les recettes doivent couvrir les dépenses.

Quatre priorités budgétaires conduisent à identifier l'ensemble des marges de manœuvre possibles

❶ Un programme d'investissement adapté et utile

- Modernisation de l'éclairage public en LED, rénovation de bâtiments, travaux de sécurisation, accessibilité des voiries et équipements. Ce sont autant d'enjeux nécessaires dans une transition écologique pour assurer la durabilité de nos structures.
- Améliorer le quotidien des Nieppois tout en veillant à la performance énergétique reste une priorité dans notre modèle économique et de gestion

❷ Le gel des taux de fiscalité locale depuis 2014

Malgré les évolutions économiques, la municipalité a fait le choix de la stabilité fiscale en maîtrisant ses dépenses, avec pour objectif principal de ne pas alourdir la charge fiscale des foyers

❸ Une gestion maîtrisée de la dette

À ce jour, 8 emprunts sont en cours. La maîtrise de la dette reste essentielle afin de ne pas pénaliser les générations futures. De plus, maintenir notre capacité d'investir, malgré une économie de marché instable, souligne l'importance de nos choix budgétaires

❹ Une capacité de désendettement saine

- Le niveau d'endettement d'une commune se mesure grâce à un indicateur appelé capacité de désendettement. Il indique combien de temps la commune mettrait à rembourser sa dette avec ses économies actuelles. Cette durée dépend surtout des projets réalisés et de leur longévité.
- Estimée à 3,85 ans en 2024, elle témoigne d'une situation financière équilibrée, respectueuse des générations futures.

Les principales orientations budgétaires

Le budget 2025 poursuit la stratégie d'organisation et d'autodiscipline définie par nos orientations budgétaires. Continuer à investir et préparer l'avenir dans le cadre de la transition écologique, tout en garantissant un service public de qualité, repose sur le potentiel humain de notre commune, sans oublier l'engagement de nos bénévoles.

Dans un souci de maintien d'une situation financière saine, ce budget garantit un équilibre entre épargne et dette. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement suffisant, assurant ainsi le financement de l'annuité de la dette et des investissements indispensables au développement.

Ces orientations budgétaires ont pour objectif de maîtriser et d'améliorer les actions destinées à faciliter la vie des habitants de notre commune, tout en évoluant dans un budget contraint, soutenu par une gestion antérieure rigoureuse.

Pour répondre à ces enjeux, le budget 2025 se concentre sur les priorités suivantes :

- Maîtriser les dépenses malgré la hausse des coûts
- Maintenir les taux de fiscalité inchangés
- Ajuster si possible les tarifs en fonction de l'inflation.
- Assurer l'entretien et la rénovation des bâtiments et espaces publics
- Améliorer notre capacité d'autofinancement
- Prioriser les investissements qui réduisent les charges énergétiques et améliorent la sécurité de tous.
- Prospector et estimer le financement des projets
- Saisir les opportunités de mutualisation offertes par l'intercommunalité, améliorer nos systèmes d'information.

Des projets concrets pour 2025

En 2025, la commune poursuivra ses investissements, dans la limite de ses capacités financières, elle veillera à conserver un juste équilibre, et optimisera ses actions en vue d'une bonne répartition sur son territoire. Plusieurs projets importants seront réalisés

cette année, avec des résultats concrets et visibles pour les habitants :

- Achèvement de la partie réhabilitée du quartier Parvis Notre-Dame
- Paiement du solde du nouveau bâtiment multiaccueil pour les jeunes enfants
- Renouvellement d'une partie des véhicules

des services techniques

- Lancement d'un nouveau contrat de chauffage pour améliorer les performances énergétiques
- Aménagement d'un nouvel accès aux jardins ouvriers du Pavé-Fruit pour faciliter leur utilisation par tous.



Présentation synthétique du budget primitif 2025

Exercice 2025	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	9 688 124 €	9 688 124 €
Dont report 2024 inclus	7 449 €	-
Section d'investissement	2 116 332 €	2 116 332 €
Dont report 2024 inclus		- 388 207 €
Total	11 804 456 €	11 804 456 €

Une collaboration étroite entre tous les acteurs permettra de mettre en œuvre le budget 2025 avec une gestion rigoureuse et des choix tournés vers l'avenir.

Actualité



Tour de France 2025

À l'occasion du passage du Tour de France, la ville se pare de ses plus belles couleurs et propose **samedi 5 juillet un après-midi festif plein de surprises et de bonne humeur pour tous !**

Ambiance musicale à l'école municipale de musique. L'école de musique ouvrira ses portes avec des animations chantantes et musicales qui feront vibrer petits et grands. De quoi donner du rythme à cette journée festive !

Des animations pour tous !

Sur la place du Général-de-Gaulle et le parvis Notre-Dame, retrouvez une foule d'activités :

- Maquillage, ateliers ballons, jeux d'adresse, quizz
- Parcours vélo, concours de vélos fleuris
- Animations danse
- Pause gourmande avec boissons fraîches et douceurs sucrées

► Sur la place du Général-de-Gaulle, un manège un peu spécial, original et écolo vous attendra ! Un moment fun et sportif à partager en famille !

Nieppe sera décorée aux couleurs du Tour !

Partout en ville, vous découvrirez des décorations festives sur le thème du Tour de France et nos 3 Géants, veilleront sur les festivités depuis le parvis de l'église Saint-Martin.

Décorons Nieppe à l'occasion du passage du Tour de France

La ville propose à la population de participer à un atelier déco samedi 24 mai de 10 h à 12 h au marché place du Général-de-Gaulle.

ATELIERS CRÉATION

DÉCORONS NIEPPE À L'OCCASION DU PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

samedi 24 mai
10 h - 12 h
Marché
place du Général-de-Gaulle

Atelier déco ouvert à tous !

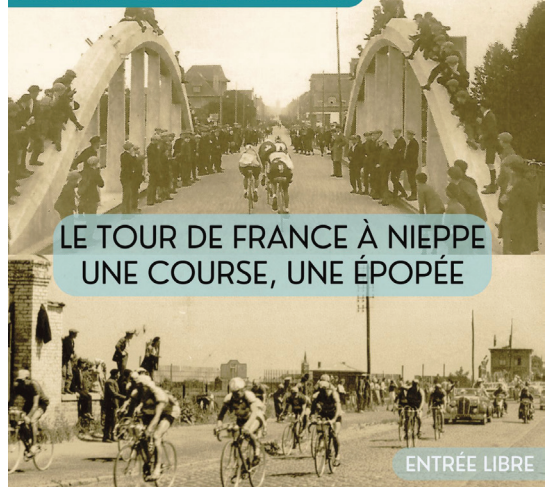
Conférence

Jeudi 3 juillet - 18 h 30

Espace culturel Maurice-Schumann



PAR JEAN-CLAUDE DELPIERRE



LE TOUR DE FRANCE À NIEPPE
UNE COURSE, UNE ÉPOPÉE

ENTRÉE LIBRE

Quizz du tour de France à Nieppe

- ❶ En quelle année, le Tour de France est-il passé à Nieppe la première fois ?
 1903 1911 1913
- ❷ En 1913 à Armentières, les coureurs déclarent aux commissaires qu'à Nieppe ?
 Des ordures ont été jetées Des clous ont été semés
 Ils ont été retardés par un troupeau de vaches
- ❸ Combien de coureurs ayant participé aux premiers Tours de France sont morts durant la Grande Guerre ?
 20 30 50
- ❹ Le 25 juillet 1919, combien de coureurs rescapés traversent Nieppe lors de l'étape Metz-Dunkerque ?
 11 21 31
- ❺ Lors de cette même étape, en combien de temps, le vainqueur Firmin Lambot, a-t-il rallié l'arrivée ?
 15 h 04 mn 18 h 04 mn 21 h 04 mn
- ❻ En 1966, le Tour de France est arrêté à Armentières et passe en désordre à Nieppe suite à :
 Un accident de la route
 Un incendie Une manifestation de cheminots en grève
- ❼ En 1994, à Armentières, la chute de Laurent Jalabert est causée par :
 Un policier prenant une photo du sprint
 Un chien traversant la ligne d'arrivée
 Une cannette de bière roulant sur la chaussée
- ❽ En 2014, à quel âge Georgine Boucherie a-t-elle applaudi le passage du Tour de France ?
 97 ans 98 ans 99 ans
- ❾ En 2014, qui est passé en tête à Nieppe ?
 Un peloton groupé Thomas Voeckler, seul échappé
 Thibaut Pinot et Romain Bardet, roue dans roue

Les solutions seront données lors de la conférence du jeudi 3 juillet, animée par Jean-Claude Delpière, illustrée d'une exposition unique d'objets « cultes » du Tour de France...

Sécurité

La plus grande course cycliste au monde : le Tour de France, compétition dont la première édition remonte à 1903, traversera la ville, en venant de Bailleul en se dirigeant vers Armentières.

Cette 112^e édition de la course se déroulera du 5 au 27 juillet, elle compte 21 étapes pendant lesquelles 176 coureurs répartis

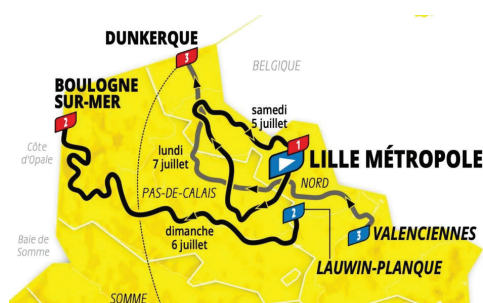
en 22 équipes pédaleront dans 11 régions, visiteront 34 départements sur une distance totale de 3 320 km !

La 1^{re} étape du tour 2025 alignera 185 km et débutera à 13 h 10 à Lille pour se terminer à 17 h 53 à... Lille.

Le passage de la caravane publicitaire est prévu à Nieppe vers 15 h 09 et les coureurs

sont attendus aux environs de 16 h 50.

Cette compétition centenaire, très bien organisée, est très encadrée. Depuis le début de l'année des réunions se succèdent, traitant principalement des itinéraires empruntés, des mesures à prendre afin d'assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs.



Un arrêté municipal réglementant le stationnement des véhicules des rues de Bailleul et d'Armentières a été rédigé à la date du 20 mars 2025. Il stipule que **dès le vendredi 4 juillet à 19 h le**

stationnement de tout véhicule sera interdit sur les trottoirs des rues de Bailleul et d'Armentières.

Il conviendra d'utiliser les rues adjacentes pour stationner son ou ses automobiles. Tout véhicule contrevenant sera verbalisé et placé en fourrière. En quelque sorte, la rue d'Armentières et la rue de Bailleul, seront « vidées » de toutes les voitures pendant pratiquement un peu moins de 24 h.

Le même arrêté indique que **la circulation sera totalement interdite samedi 5 juillet dès 11 h et rétablie 30 minutes environ après le passage de la voiture balai de la garde républicaine, soit vers 17 h 45.**

Le passage du Tour de France constitue un événement et toutes les mesures propres à assurer la sécurité de tous les participants et du public seront prises.

Des ballots de paille et des balises seront disposés à chaque endroit présentant un potentiel « danger », merci de respecter toutes les installations temporaires de sécurité.

Un important barriérage sera mis en place interdisant le passage afin d'éviter tout accident.

La présence de forces de Police nationale, Police municipale et de signaleurs sera importante pour encadrer au mieux cette manifestation !

La ville compte sur le civisme de chacun afin de ne pas outrepasser les prescriptions et les interdictions dans l'intérêt de tous !

▲ L'accès en voiture aux commerces sur le parcours sera limité. Prévoyez de vous y rendre à pied.

▲ Pour sortir de la ville, nous vous conseillons d'anticiper vos trajets et d'emprunter des itinéraires éloignés du parcours. A noter que Bailleul et Armentières seront aussi concernées par la course.

Vous pouvez, si vous le souhaitez :

- participer aux animations proposées (voir détails page ci-contre)
- admirer les coureurs et/ou les soutenir.
- devenir piéton de bonne humeur !

Des informations complémentaires seront données dans le prochain Nieppe le mag, sur le site de la ville ou sur la page Facebook où des renseignements seront mis en ligne de manière régulière.



Afin de sécuriser au maximum le passage de la course, la ville recherche toujours des signaleurs.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à la mairie

☎ 03 20 38 80 00 ou par mail à nathalie.pruvost@ville-nieppe.fr, avant le 15 juin.

▲ Pour rappel, il faut être âgé d'au moins 18 ans et être titulaire du permis de conduire.

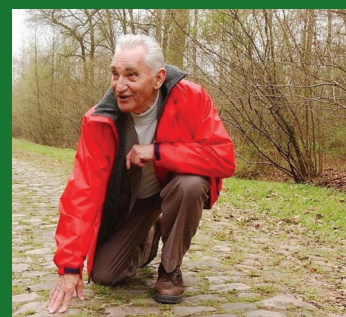
Jean Stablinski, un nom, une légende

Du 16 juin au 6 juillet, sera présentée au Château, une exposition dédiée à Jean Stablinski, coureur cycliste (1932-2007), véritable légende du monde cycliste. Dépeignant sa longue carrière, ses nombreuses victoires, l'exposition bénéficiera de souvenirs venant de sa famille.

A cette occasion, un espace sera dédié au don d'organes, Jean Stablinski ayant bénéficié d'une greffe à la fin de sa vie.

Les jours de semaine seront réservés aux scolaires et autres groupes (min. 5 personnes), après rendez-vous pris en envoyant un mail à : nathalie.fache@ville-nieppe.fr

L'exposition sera ouverte au public les 21, 22, 29 juin et 6 juillet de 15 h à 18 h. Entrée libre.



Braderie de printemps

Les inscriptions pour la braderie du **dimanche 18 mai** seront effectuées par les bénévoles de Nieppe'Events, lors de permanences assurées au local associatif, 9 rue de Warneton :

- pour les Nieppois : mercredi 30 avril de 18 h 45 à 20 h,
- pour les autres bradeux : samedis 3 et 10 mai de 9 h à 11 h 30.
- dernières inscriptions dimanche 18 mai, de 6 h à 7 h 30, à l'angle de l'avenue Pierre-Mauroy et de la rue du 8-Mai-1945.

Il est rappelé que les participants sont tenus de présenter une pièce d'identité lors de l'inscription.

Chaque participant doit compléter une attestation sur l'honneur indiquant la non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et n'est autorisé qu'à vendre des objets personnels et usagés.



Participation : 1,50 € le mètre. Les emplacements occupés sans inscription préalable seront facturés 3 € le mètre.

Le périmètre se répartit comme suit : cité Saint-Exupéry, rues du 11-Novembre-1918, Louis-Loucheur, du 8-Mai-1945, de la Lys et des Dahlias.

La circulation sera interdite rues Pasteur et des Camélias. A noter que la circulation et le stationnement seront interdits pour la durée de la manifestation ; des déviations seront mises en place.

Aucun véhicule ne pénétrera dans le périmètre après 7 h 45. Il sera interdit de déplacer et/ou quitter son emplacement, avec son véhicule, avant 15 h.

La braderie est réservée aux particuliers.

Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Renseignements :
nieppeevents@gmail.com ou ☎ 06 31 14 69 02

Révision du PLUi-H

Le conseil communautaire du 17 septembre 2024 a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) de Cœur de Flandre agglomération dont l'approbation est prévue au 1^{er} trimestre 2028.

Pourquoi réviser le PLUi-H ?

Afin de l'adapter aux nouvelles réglementations et de répondre aux enjeux environnementaux en repensant l'aménagement du territoire. Le PLUi-H intervient dans notre quotidien et participe à la qualité du cadre de vie en Cœur de Flandre : protection du patrimoine naturel, aménagement des espaces publics, cheminements (piétons, cyclables...) et zones économiques, construction de nouveaux logements, préservation des terres agricoles. Que l'on soit habitant, élu, entreprise ou agriculteur, nous sommes tous concernés.

Vous souhaitez contribuer à l'élaboration du projet de PLUi-H révisé ? La participation est ouverte jusqu'à l'été 2027.

- Via un registre dématérialisé
- Par courrier
- Sur rendez-vous avec le service planification de Cœur de Flandre agglomération au ☎ 03 74 54 00 59

Informations et modalités de participation : <https://www.ca-coeurdeflandre.fr/revision-du-plui-h-donnez-votre-avis>



Hop bus

Nouveau service

Bonne nouvelle pour les Nieppois : cet été, la ville accueillera sa nouvelle navette urbaine électrique ! Une avancée concrète pour une mobilité plus pratique, écologique et gratuite, portée par Cœur de Flandre Agglomération dans le cadre de son grand plan de mobilité.

Hop Bus, c'est quoi ?

C'est un nouveau réseau transport 100 % gratuit. À Nieppe, c'est une navette intra-communale qui viendra faciliter les déplacements du quotidien au sein même de la ville.

Un service pensé avec et pour les habitants. Horaires, arrêts, fréquence... tout a été imaginé en concertation avec les acteurs du territoire pour répondre au mieux à vos besoins. La navette circulera du lundi au samedi et s'adaptera en fonction de la fréquentation.

Les horaires :

- de 7 h 15 à 9 h 15 : un départ toutes les 45 minutes
- de 10 h à 15 h : un départ toutes les heures
- de 16 h à 19 h : un départ toutes les 45 minutes.

Arrêts : 1. Salle David Douillet 2. Rue Maxence Van der Meersch 3. Parvis Notre-Dame 4. Espace culturel Maurice-Schumann (en face) 5. Rue du Stade 6. Rond-point du Château 7. Résidence autonomie les Myosotis 8. Halte Gare 9. Hyper U.

La navette démarrera dans le courant de l'été ! La date exacte sera communiquée via la page Facebook de la Ville de Nieppe et par affichage en ville. Restez connectés !

Rendez-vous

■ Pavés de Mémoire

Mercredi 18 juin à 10 h, seront scellés des pavés (Stolpersteine) à la mémoire de Olga Mathelin et de Gaston Nicolas. Lors de la seconde guerre mondiale, ces deux Nieppois ont été internés et déportés et tous deux sont décédés en 1945. L'un en captivité et la seconde au retour de captivité. La cérémonie organisée, rassemblera les officiels, les familles et sera animée par les élèves de 3^e du collège Jeanne-de-Constantinople.



■ Fête des Voisins vendredi 23 mai

Si vous souhaitez organiser cette manifestation dans votre rue ou dans votre quartier, merci de vous faire connaître à la mairie, au service Vie associative, avant le vendredi 16 mai, où vous pourrez obtenir du matériel (chaises, tables, ...)*
Contact pour tout renseignement complémentaire 03 20 38 80 00 ou par mail nathalie.pruvost@ville-nieppe.fr

* dans la limite des stocks disponibles.

■ Nourissage des animaux du parc Michel-Grasset

Mercredi 25 juin, ce sera le premier rendez-vous dans l'enclos afin de nourrir les animaux... Un moment de joie pour les enfants au milieu des poules, canards, coqs, moutons, chèvres... !
Rendez-vous devant l'enclos à 10 h.
Prochaines dates : mercredis 30 juillet, 27 août, 24 septembre et 29 octobre, toujours à 10 h.

■ Fête de la musique

A l'occasion de la fête de la musique, la ville propose aux artistes une scène ouverte : les groupes qui le souhaitent peuvent se produire librement sur le podium installé au parc Michel-Grasset de 18 h à 23 h. Un karaoké sera organisé à l'initiative du Rotary-club.

Merci cependant de vous faire connaître auprès de Nathalie Pruvost (nathalie.pruvost@ville-nieppe.fr)

Buvette et restauration sur place.



■ Braderie d'été

La braderie d'été aura lieu dimanche 20 juillet de 8 h à 15 h. Plus d'informations dans Nieppe le Mag n°84 de juillet-août.

Etat civil

■ Naissances

Constance Lassue (Armentières – 03/02)
Marius Petitprez (Lille – 04/02)
Basile Petitprez (Lille – 04/02)
Maël Durmaz (Armentières – 07/02)
Louise Buisine Calliauw (Armentières – 16/02)
Valentin Meriaux (Armentières – 18/02)
Léon Joachim (Armentières – 21/02)
Laureline Montreuil (Lille – 21/02)
Ali Akbiri (Armentières – 26/02)
Noé Berqué (Lille – 07/03)
Andrea Loridan (Armentières – 07/03)
Victoire Gomis (Armentières – 12/03)
Gaston Abadia Delemotte (Armentières – 13/03)

■ Mariages célébrés à l'extérieur

• **Davissen Mathoovamthem**, chauffeur-livreur (Mons-en-Barœul) et **Laurence Mortyr**, agent territorial spécialisé des écoles maternelles
• **Romain Garcia**, chef de centre automobile (Quesnoy-sur-Deûle) et **Estelle Lalouf**, secrétaire de direction

■ Décès

Jeannine Dourlou veuve Quentin, 90 ans (Bailleul – 12/12)
Marie-Pierre Delbecque veuve Bouquillon, 72 ans (Armentières – 02/02)
Dominique Veniat, 69 ans (Lille – 04/02)
Monique Requillart épouse Coisne, 92 ans (Nieppe – 14/02)
Pierre Mahieu, 88 ans (Armentières – 14/02)
Alexis Molmy, 85 ans (Nieppe – 16/02)
Sylvain Bollengier, 34 ans (Lille – 20/02)
Gérard Duthoit, 85 ans (Lille – 22/02)
Paulette Devos épouse D'Hondt, 85 ans (Armentières – 22/02)
Marie-Anne Cornette veuve Desasy, 93 ans (Lomme – 25/02)
Yvonne Woussen veuve Ballat, 99 ans (Armentières – 28/02)
Micheline Desmetz veuve Vercruysse, 93 ans (Nieppe – 05/03)
Zoé Boektaels, 15 ans (Armentières – 06/03)
Pascal Duckers, 63 ans (Lille – 06/03)
Thérèse Verstraete, 91 ans (Armentières – 11/03)
Lucette Pauwels veuve Caplier, 94 ans (Armentières – 13/03)
Mauricette Desse veuve Poly, 92 ans (Nieppe – 15/03)
Gilberte Wident épouse Boin, 84 ans (Nieppe – 16/03)
Sosefo Alilikilau, 37 ans (Nieppe – 17/03)
Maria Howorawa veuve Ruffin, 99 ans (Armentières – 19/03)
Geneviève Noiret veuve Barbieux, 84 ans (Armentières – 21/03)
Marcel Lassue, 97 ans (Nieppe – 25/03)
Jacqueline Bèhagle, 89 ans (Nieppe – 28/03)
Lydia Baran, 91 ans (Armentières – 29/03)

■ Recensement citoyen

Les jeunes gens qui atteindront leurs 16 ans durant le mois, sont invités à se présenter à la mairie, service Population afin de se faire recenser. Bien vouloir se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et éventuellement d'un certificat de nationalité française.

■ Permanence juridique

Prochaines permanences :

- Samedis 3 mai et 7 juin, de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous pris au préalable en appelant la mairie ☎ 03 20 38 80 00 (sous réserve de modification)
- Lundi 12 mai, de 14 h à 16 h.

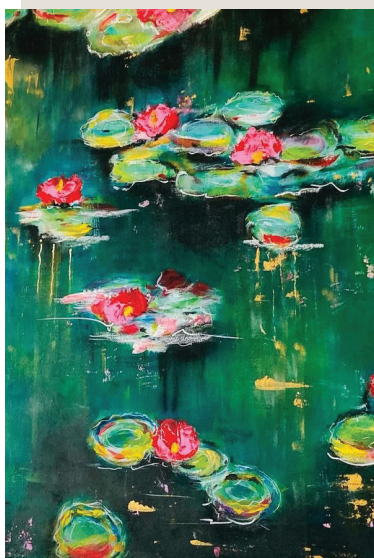
Culture

A l'espace culturel Maurice-Schumann

Venez découvrir une exposition sur l'apprentissage du jardinage ou assister à la conférence Faire de son jardin une réserve naturelle, en 10 leçons... Et pourquoi pas décorer les vitrines de la médiathèque sur le thème de l'Afrique, n'hésitez pas à inscrire vos enfants, de même qu'aux nombreuses autres animations durant ces deux mois !

Expositions Galerie Isabelle-Ducatillon

■ Du mardi 29 avril au samedi 31 mai, œuvres de Christine Bourguignon.



■ Du mardi 3 au samedi 28 juin : mon premier potager, expo. prêtée par la MDN.



mon PREMIER potager
simple & naturel



Nieppe en scène 7^e édition du 10 au 15 juin - salle Line Renaud

► **Mardi 10** - 18 h 30 : spectacle sur le thème du rêve, illustré par la chorale du collège Jeanne-de-Constantinople. Une famille a gagné un voyage lors d'un *jeu concours*, rêve d'une vie. Ils partent à l'aéroport, tout ne sera pas à la hauteur de leurs attentes...

► **Mercredi 11** - 18 h 30 : saynètes des petits comédiens de l'espace culturel (élémentaires).

► **Vendredi 13** - 18 h 30 : pièces de théâtre des comédiens de l'espace culturel (collégiens).
Entrée libre.

► **Samedi 14 juin** - 20 h : **Le tunnel**, pièce écrite et mise en scène par Romain Boucq et interprétée par La bande à Nekrozotar. Dans un monde post-apocalyptique, les humains sont obligés de vivre sous terre. La vie dans les tunnels est rude. Le clan des Lucioles doit surmonter une grave crise en son sein, y survivra-t-il ?
Renseignements et réservations des places auprès de l'association contact@nekrozotar.fr ou ☎ 07 86 88 39 63.
Tous publics. Entrée Adulte : 8 € – moins de 18 ans : 5 €.

► **Dimanche 15** - 15 h : **Tout bascule**, pièce d'Olivier Lejeune interprétée par la troupe Les Saltimbanques de Pérenchies. Jacques Lasségué, publicitaire renommé et séducteur impénitent, s'est enfin résigné à officialiser ses cinq ans de vie commune avec Corinne. Il se réfugie chez lui à la sortie de l'église. Sa soeur Lucie, en jetant du riz lui a envoyé un grain de riz dans l'oeil.

C'est le grain qui va enrayer la machine car à partir de là, Tout bascule !



Informations : <https://www.facebook.com/groups/saltimbanques.perenchies>

Réservez vos places par mail : contact.saltimbanques@gmail.com

Tarifs : 5 € pour les adultes / 3 € pour les enfants/étudiants.

La bande à Nékrozotar

Ecriture et mise en scène
Romain Boucq

Le tunnel

Samedi 14 juin 2025 à 20h00
Nieppe, Salle Line Renaud

Réservation contact@nekrozotar.fr
ou au 07 86 88 39 63.

Conférence du jeudi



Jeudi 5 juin à 18 h 30, **Faire de son jardin une réserve naturelle, en 10 leçons** par Vianney Fouquet du Conservatoire national botanique de Bailleul.

Partir en livre



■ **Mercredi 25 juin** (10 h - 17h), petits et grands, laissez-vous porter par les histoires des lectrices de la médiathèque, parc Michel-Grasset ...

■ **Samedi 28 juin** (14 h - 16 h), à la découverte du Maroc... lectures, atelier décoration, le henné, jeu Awallé... résidence Marcel-Coisne.

Espace culturel Maurice-Schumann

1108 rue d'Armentières

☎ 03 20 48 62 50

lucile.delangue@ville-nieppe.fr

+ d'infos sur mediathequesenflandre.fr

Animations *

■ **Séance cinéma** pour adultes, jeudi 15 mai à 14 h, avec la projection du film *Un p'tit truc en plus* réalisé par Artus avec Clovis Cornillac, Alice Belaïdi.

■ Vendredi 16 mai, 15 h-16 h, **Quizz de culture générale**, résidence autonomie Les Myosotis animé par un agent de l'espace culturel.

■ Mercredi 21 mai, 14 h - 15 h, **Célébrons le festival de Cannes** avec la création d'une affiche de cinéma, dès 6 ans !

■ Mercredis 21 mai et 18 juin, 16 h - 17 h, **comité de lecture ados** (11/16 ans). Viens nous rejoindre, si tu aimes partager tes lectures, coups de cœur et découvrir les nouveautés !

■ Jeudis 22 mai et 19 juin à 18 h, **comité de lecture adultes**.

■ Vendredi 23 mai, 17 h 30 - 18 h 30, **signe avec moi**, (tout-petits et jusqu'à 3 ans).

■ Vendredi 23 mai, 18 h 30 - 20 h 30, **soirée jeux de société en famille** (adolescents 11/16 ans accompagnés d'un adulte).

■ Mercredi 28 mai à 15 h, **atelier création/décoration** sur le thème de l'Afrique, dès 6 ans,

■ Vendredi 20 juin, 17 h 30 - 18 h 30, **contes d'un soir** (tout-petits/3 ans).

■ vendredi 20 juin, 18 h 30 - 20 h 30, **soirée musicale ados**, (11/16 ans).

*Inscription nécessaire pour participer aux animations.

Avec le Cléa

Anne Bruneau, journaliste et artiste en résidence au Cléa de Coeur de Flandre aggro, interviendra à la médiathèque.

■ **Mercredis 7 et 14 mai, Ateliers journaliste en herbe** 14 h 30 - 16 h 30, tous publics, dès 10 ans : (interview, micro-trottoir, rédaction d'un article, photographies...).

■ **Mercredi 7 mai à 18 h :** diffusion du documentaire

Les images de mademoiselle Devos, 52 mn réalisé par Anne Bruneau. 1922, en Flandre, Jeanne Devos, jeune tuberculeuse, est initiée à la photographie par l'abbé qui l'héberge. Vingt ans plus



tard, elle est la première photographe professionnelle du Nord. Appareil en bandoulière, elle sillonne la Flandre à vélo et laisse à sa mort 80 000 clichés : portraits, vie quotidienne, paysages. Son œuvre reste largement méconnue.

Entrée libre.

Mercredis
7 et 14 mai
14 h 30/16 h 30

**ATELIERS
JOURNALISTES EN HERBE**

PAR ANNE BRUNEAU
JOURNALISTE
RÉSIDENCE CLÉA

Enquête
Micro-trottoir
Reportage photos
Rédaction d'articles...

Tous publics à partir de 10 ans

INFOS ET INSCRIPTIONS
Espace culturel Maurice-Schumann
1108 rue d'Armentières / 03 20 48 62 50

Ecole municipale de musique



■ Samedi 3 mai (15 h - 16 h 30), **audition printanière** à l'école municipale de musique, avec lectures des poèmes.

■ Du lundi 2 au samedi 7 juin, **Portes ouvertes**

...essayer les différents instruments proposés ; ...découvrir la musique en famille (jeux, ateliers, etc.) ; ...se renseigner et échanger sur les différentes disciplines avec l'équipe pédagogique ; ...préinscrire vos enfants ou vous-même en formation musicale et/ou instrumentale auprès du directeur de l'école...

■ Samedi 7 juin à 19 h, à l'issue des portes ouvertes, **concert** des professeurs et des lauréats 2025 de l'école, à l'église Notre-Dame de Bon-Secours.

■ Jeudi 19 juin, de 18 h 30 à 20 h, **soirée quizz musical en famille** avec la participation des élèves de la classe de piano, leurs professeurs et les agents de l'espace culturel, à l'école municipale de musique,

■ Mardi 24 juin à 19 h 30, **remise des prix** aux élèves de l'école à la salle Line Renaud,

Réinscriptions (élèves inscrits en 2024/2025)

Elles seront ouvertes du lundi 2 au lundi 30 juin via l'espace personnel Duonet avec les pièces demandées :

- copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois,
- copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille de l'élève,
- justificatif CAF avec indication du quotient familial,
- attestation d'assurance responsabilité civile de l'adhérent.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Après le 30 juin, les dossiers seront validés par ordre de réception sans distinction entre ancien ou nouvel élève, en fonction des places encore disponibles.

■ Les horaires des cours de formation musicale seront communiqués par mail mi-juillet.

■ Une rencontre parents/professeurs aura lieu semaine 36 (1^{er} au 6 septembre) afin de convenir des créneaux pour les cours individuels (instrumentaux).

Nouveaux élèves

Pour les inscriptions des nouveaux élèves, rendez-vous à l'école municipale de musique, 1065 rue d'Armentières, auprès du directeur, du 1^{er} au 13 juillet et du 19 août au 15 septembre, les mardis, mercredis et jeudis de 14 h à 19 h - ☎ 06 10 29 36 87 tous les jours de 9 h à 12 h.

Les élèves accèdent aux cours, après s'être acquittés de l'adhésion annuelle aux cours de formations musicale et instrumentale qui commenceront lundi 1^{er} septembre.

Plus de détails, à venir, sur les pages Fb de l'école et de la ville.

Jeunesse

Inscriptions pour les CVL d'été à partir du 26 mai

Les vacances d'été arrivent à grands pas. La ville organisera des CVL du lundi 7 juillet au jeudi 14 août. Les inscriptions débuteront lundi 26 mai.

Inscriptions

Les nouvelles inscriptions s'effectuent à la mairie service jeunesse.

Documents à fournir : le livret de famille, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, un justificatif du quotient familial actualisé et le carnet de vaccinations de l'enfant.

Pour les enfants déjà enregistrés au service Jeunesse, la mise à jour des dossiers est à faire sur iNoé. Documents à joindre : un justificatif de domicile et le carnet de vaccinations de l'enfant s'il y a eu des vaccins dans l'année.

Les inscriptions auront lieu du 26 mai au 20 juin.

Tarifs

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. La participation est forfaitaire, par semaine et comprend l'ensemble des activités, excursions et goûters. Tarifs sur nieppe.fr.

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi, pour les 3/11 ans : de 9 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Les jours des excursions, ces horaires sont susceptibles de changer. Une garderie est organisée aux CVL Arthur-Cornette et Suzanne-Crapet et fonctionne le matin de 7 h 30 à 9 h 15 (fermeture de la grille à 9 h pour des raisons de sécurité et d'organisation) et le soir de 17 h 30 à 18 h 30.

Il n'y a pas de garderie pour les ados.

Restauration

Un service de restauration est proposé, le midi. Les repas doivent être réservés lors de l'inscription. Tarifs en fonction du quotient familial. Le vendredi, il est demandé aux enfants d'apporter un pique-nique.

Lieux d'accueil

Du 7 au 25 juillet

▶ pour les enfants de 3 à 12 ans : CVL Arthur-Cornette, entrée avenue des Lilas et CVL Suzanne-Crapet, entrée rue du Pavé-Fruit.

▶ pour les ados : CVL ados Roger-Salengro, rue du Docteur-Henri-Vanuxeem.

Du 28 juillet au 14 août

▶ pour les enfants de 3 à 12 ans : CVL Suzanne-Crapet, entrée rue du Pavé-Fruit.

▶ pour les ados : CVL ados, entrée rue des Charmilles.

Plannings des activités en téléchargement sur nieppe.fr à partir du 26 mai.



A la découverte du monde



Direction l'Afrique...

La ville propose des ateliers de création sur le thème de l'Afrique. Ces animations auront lieu à la salle d'activité des ados (entrée avenue des Lilas). Gratuites et sur inscriptions à la mairie, service jeunesse

☎ 03 20 44 33 80/81

■ Mercredi 21 mai 14 h - 16 h

Fabrication de djembé
enfants de 6 à 10 ans

■ Mercredi 4 juin 14 h - 16 h

Fabrication de batons de pluie
enfants de 6 à 10 ans

■ Mercredis 11, 18 et 25 juin 14 h - 16 h

Fabrication de masques africains 3D
(sur 3 séances).

Rendez-vous des ados

Infos et inscriptions à la mairie,
service jeunesse ☎ 03 20 44 33 80/81

LE RENDEZ-VOUS DES ADOS

sortie à Lille

SAMEDI 14 JUIN

Fiesta et Starship laser

Visite de l'expo Pom Pom Pidou au Tri postal

☎ 03 20 44 33 80/81

Tarif : 9 €

☎ 03 20 44 33 80/81

☎ 03 20 44 33 80/81

☎ 03 20 44 33 80/81

Portes ouvertes



ec
enseignement
catholique

COLLEGE SAINT MARTIN

UNE ECOLE DE VIE

UNE ECOLE DE SAVOIR

UNE ECOLE D'EPANOUISSEMENT

PORTES OUVERTES
LE VENDREDI 16 MAI
DE 17H A 19H
130 rue du collège 59850 NIEPPE
03.20.48.63.71
IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique clgsmartin@collegesaintmartin.fr

Trophée Emploi public et handicap

La ville de Nieppe a reçu le trophée Emploi public et handicap catégorie recrutement, apprentissage et insertion en milieu ordinaire (coup de cœur du public) mis en place par le Fiphfp Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, pour son projet d'accueil d'un agent en situation de trisomie 21. La cérémonie a eu lieu mardi 11 mars dans les locaux de Sciences-Po Lille.

Félicitations à tous les agents pour leur engagement quotidien.



Le Conseil des Sages aux beaux jours !

Avec les beaux jours, « Rendons ensemble encore Nieppe plus belle » !

■ Le 15 mars, les Sages ont pris part au nettoyage Hauts-de-France propres avec le conseil municipal des enfants et sont à l'initiative de la journée de nettoyage devant chez soi du 22 mars.



■ Le 2 avril, toujours avec le conseil municipal des enfants, les Sages ont sillonné la ville afin de peindre sur les trottoirs des pochoirs invitant les maîtres à ramasser les déjections de leurs animaux.



■ Le conseil des Sages, avec le soutien de la municipalité, a invité les artistes de la section peinture de la MLC, à participer à l'animation de la ville en exposant leurs œuvres sur le thème « à la découverte du monde » chez les commerçants et les professionnels de santé qui le souhaitent et ce du 15 mai au 15 juin. Soyez nombreux à aller découvrir leurs talents !

■ D'autre part, Le conseil des Sages a proposé aux élus une réflexion sur le développement de la solidarité de proximité et du lien social afin de faciliter des aspects de la vie quotidienne : connaître et répertorier les besoins, déployer des équipes de bénévoles, créer la mise en relation entre bénéficiaires et bénévoles sont des étapes clés pour mener à bien ce projet.

Vous souhaitez une aide ponctuelle ou connaissez des Nieppois qui en ont besoin ?

Vous désirez donner un peu de temps pour une action de solidarité dans votre voisinage ?

Vous souhaitez devenir acteur dans la vie de votre quartier ?

Alors il est temps de nous rencontrer !

Partageons quelques instants pour approfondir cette initiative !

Vous êtes donc cordialement invités **mardi 10 juin de 14 h à 16 h au foyer restaurant**. Lors de cette réunion, nous vous apporterons de plus amples renseignements pour lancer concrètement ce projet afin d'améliorer le bien-être de tous les Nieppois. Au plaisir de vous y voir très nombreux !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Térésa Leroy, au CCAS
☎ 03 20 38 80 30 ou conseilsages59850@gmail.com

Aînés

Activités sportives saison 2025/2026

Inscriptions à partir du 2 juillet au pôle seniors du CCAS 1442 rue d'Armentières ☎ 03 20 38 80 30		Tarif nieppois	Tarif extérieur
Gym douce Reprise lundi 15 septembre	Lundi et mercredi de 9 h 45 - 10 h 45 Réunion d'information : lundi 8 septembre à 14 h au foyer restaurant	30 €	60 €
Aquagym Reprise mardi 16 septembre ▶ Attention inscriptions imitées à 20 places	Mardi et/ou jeudi de 10 h 30 à 11 h 15 sur 3 périodes de 10 séances, soit de : -septembre à décembre -janvier à mars -avril à juin	⇨ 50 €* pour 1 séance par semaine/ période	⇨ 100 €* pour 1 séance par semaine/ période

Documents à fournir :
 - 1 justificatif de domicile
 - 1 certificat médical à la pratique du sport souhaité, délivré par le médecin traitant

Canicule et vagues de chaleur

Les températures ne sont pas caniculaires pour l'instant dans notre région, néanmoins le CCAS invite toutes les personnes de 65 ans et plus à s'inscrire dans le registre nominatif afin d'être appelées régulièrement.

Pour s'inscrire, rien de plus simple !

Appelez le ☎ 03 20 38 80 30,

utilisez le lien disponible sur le site de la ville,

ou remplissez le formulaire au CCAS, à la mairie ou à l'espace culturel.

Dispositions à prendre pour vous protéger de la chaleur

- S'hydrater : boire au moins 1,5 litre par jour, même si vous n'avez pas soif,
- Se rafraîchir : en se mouillant la peau (brumisateurs ou vaporisateurs),
- Prendre des douches fréquemment,
- Ne pas ouvrir les fenêtres dans la journée, fermer les volets,
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée,
- Manger plus souvent si vous manquez d'appétit aux principaux repas,
- Porter des vêtements légers en coton de préférence, et amples,
- Se tenir dans les pièces les plus fraîches de l'habitation.

#CANICULE

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :

- | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |
| Buvez de l'eau régulièrement | Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée | Mouillez-vous le corps | Ne buvez pas d'alcool | Évitez les efforts physiques | Donnez et prenez des nouvelles de vos proches |

Excursion jeudi 3 juillet

Le pôle seniors du CCAS organise une sortie au Palais des Beaux-Arts, jeudi 3 juillet prochain.

Au programme : visite guidée de l'exposition « Fêtes et célébrations flamandes : Brueghel, Rubens, Jordaens ». Durée : 1 heure.

Inscription à partir du lundi 5 mai, au CCAS, 1442, rue d'Armentières.

Tarif unique de 35 € comprenant le transport, la visite guidée et le repas.

Départ de Nieppe : 10 h 20 - Retour vers 15 h 10.

Attention : 25 places uniquement !

Pour tout renseignement ☎ 03 20 38 80 30



Marché de printemps

Marché de PRINTEMPS

SAMEDI | **24** | 11H À 18H
 MAI

EHPAD RÉSIDENCE MARGUERITE DE
 FLANDRE DE NIEPPE

15 H: Concert gratuit avec
 Les Gabiers de la Lys (chants marins)

Restauration sur
 place par l'Amicale
 de la résidence

Nombreux exposants
 et créateurs
 ainsi qu'une
 Tombola

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

RÉSIDENCE
 MARGUERITE DE FLANDRE

Nieppe s'engage pour le don d'organes

Nieppe soutient depuis des années le Parcours du cœur, le Don du sang, le Téléthon, Octobre rose..., la réputation de la ville n'est plus à prouver en termes de solidarité des grandes causes de santé publique.

En 2025, la ville souhaite s'investir pour une autre " cause " dans le domaine de la santé : le don d'organes. En effet, Nieppe, porte des Flandres, a souhaité devenir « ville ambassadrice du don d'organes » Le don d'organes, peut parfois se transformer en un sujet difficile à aborder lorsqu'il passe par le décès d'un proche, événement douloureux voire insupportable pour les familles, MAIS, grâce au fait de donner et/ou de ne pas

s'opposer à donner, il se transforme en formidable don de vie, de vie meilleure pour la personne qui reçoit un ou plusieurs organes. Une véritable renaissance pour certains patients après des moments éprouvants, de maladie, de souffrances et de désespoir. Le don d'organes est un geste fort, un geste d'humanité d'une importance vitale.

Nieppe souhaite s'impliquer dans cette démarche car trop souvent le public ne détient pas toutes les informations nécessaires ou bien se méprend par manque de connaissances...



**Ville ambassadrice
du don d'organes**

La Charte

Lundi 16 juin, la ville de Nieppe signera donc la charte en présence des différentes associations partenaires et deviendra une **Ville Ambassadrice du Don d'Organes (VADO)**. Par cette signature, la ville de Nieppe s'engage à : « Promouvoir le don d'organes » par des actions et des manifestations. Des actions de sensibilisation auprès des écoles et collèges volontaires seront mises en place ; des panneaux seront installés aux entrées de la ville pour rappeler cet engagement.

Chaque 22 juin, un moment particulier sera organisé à l'occasion de la journée nationale du don d'organes. La création d'un lieu de mémoire en hommage aux donneurs est également envisagée.

Souhaité par le collectif « Greffes+ », le label « Ville ambassadrice du don d'organes (VADO) » compte actuellement plus de 700 villes et villages en France et ce depuis janvier 2023. Les villes les plus proches : Neuf-Berquin, Sercus, Estaires, Pérenchies, Verlinghem ou bien Quesnoy-sur-Deûle...

Pour sauver des vies, rappelez à vos proches que vous êtes donneur d'organes.

**Don d'organes et de tissus :
Tous donneurs, tous receveurs.**

agence de la biomédecine | don | dorganes.fr

Agence relevant du ministère de la Santé

Le ruban vert



A l'initiative du collectif Greffes+, et avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Fondation de l'Académie de Médecine, le ruban vert est devenu le symbole officiel du don d'organes.

Il a été officiellement lancé le 22 juin 2019 à l'occasion de la 19^e journée nationale de réflexion sur le don d'organes, de la greffe et de reconnaissance aux donneurs.

Symbole du don d'organes, le ruban vert est également le signe de la gratitude exprimée par la société à tous les donneurs d'organes et de tissus, et représente une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe.

Les tissus sont essentiels au bon fonctionnement du corps humain.

- La peau nous protège.
- Les cornées sont indispensables à la vue.
- Les os, les tendons, les ligaments, les ménisques assurent la qualité de nos mouvements.
- Les vaisseaux, les artères et les veines maintiennent notre circulation sanguine.

Les règles régissant le don de tissus sont les mêmes que celles du don d'organes :

- Anonymat du donneur et du receveur
- Gratuité du don
- Consentement présumé

L'agence de la biomédecine : rôle et missions

L'agence de la biomédecine est une agence de l'État placée sous la tutelle du ministère chargé de la santé. Elle a été créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions notamment dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, des tissus et de cellules.

L'agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence, sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques.

Les organes le plus greffés :
le rein en premier, ensuite, le foie, le cœur, les poumons, le pancréas,...

Quels organes et tissus peuvent être prélevés et greffés ?



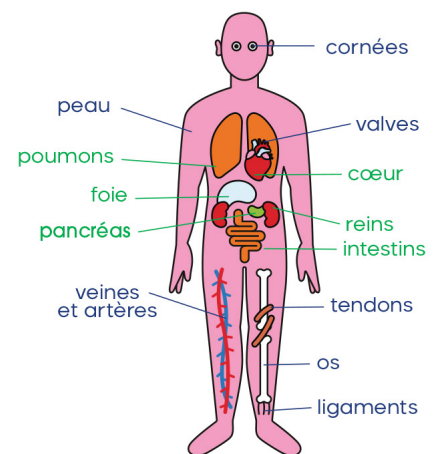
En fonction de leur état, un ou plusieurs organes mais également des tissus peuvent être prélevés.

LES ORGANES

Le rein est l'organe le plus couramment greffé. Suivent le foie, le cœur, les poumons, le pancréas et des parties de l'intestin.

LES TISSUS

Les médecins peuvent greffer la cornée (fine membrane à la surface de l'œil), la peau, les artères, les veines, les os, les valves cardiaques...



■ Tissus / ■ Organes prélevables et greffables

Registre national du refus

Registre national ou expression de sa volonté. Toute personne est libre de dire "oui", toute personne est libre de dire non ! En consignait son « refus » sur le registre national ou en exprimant clairement sa volonté de ne pas donner...

Si vous ne souhaitez pas donner vos organes et tissus après votre mort, inscrivez-vous sur le registre national. Cette inscription peut se faire en ligne ou par courrier.

L'inscription sur le registre national des refus peut être faite à partir de 13 ans.

Quelques greffés célèbres

- Emmanuel Vitria (premier greffé - transplantation cardiaque)
- Bruno Kreisky (greffe de rein) – homme politique
- Charlotte Valandrey (greffe du cœur) - actrice
- Steve Jobs (greffe du foie) – fondateur d'Apple
- Éric Abidal (greffe de foie) – joueur de football
- Max Meynier (transplantation cardiaque) – animateur radio

Plus d'informations sur le don d'organes, de tissus et la greffe :

dondorganes.fr

Jean Stablinski

La charte sera signée le 16 juin à quelques jours du passage du Tour de France à Nieppe. Ceci n'est pas tout à fait un hasard.... Cette action sera aussi réalisée en mémoire de Jean Stablinski, coureur cycliste qui avait bénéficié d'une greffe et dont la fille et le petit-fils entretiennent la mémoire de ce coureur hors du commun.

Jean Stablinski a occupé les podiums et la scène cycliste pendant plus de quinze ans avec un palmarès éloquent.

Le centre de réadaptation de Valenciennes porte le nom d'institut Jean-Stablinski.

Une salle de sport Jean-Stablinski existe à Mortagne-du-Nord.

Le 15 septembre 2012, le vélodrome couvert régional de Roubaix a été baptisé du nom de Jean Stablinski !

Nous aurons l'occasion de reparler de ce remarquable coureur lors la signature de la charte et également lors des jours précédents le passage du Tour dans notre commune le 5 juillet 2025. Cela permet d'unir ces deux événements dans un même élan !



Vous voulez témoigner ?

Lundi 16 juin à 18 h 30 au foyer restaurant, Nieppe deviendra officiellement ville ambassadrice du don d'organes, la soirée ne se limitera pas une signature, mais pourra aussi se transformer en un temps d'échanges avec des professionnels de santé, des familles de donneurs et des personnes greffées.

Si vous voulez témoigner du don d'organes d'une personne proche à un tiers, si vous avez été greffé, nous vous invitons à venir relater votre histoire au cours de cette soirée. Si vous souhaitez rester anonyme, vous le pouvez également, vous pouvez envoyer votre récit à nathalie.fache@ville-nieppe.fr et celui-ci sera lu de manière anonyme.

Don du sang

L'amicale des donneurs de sang de Nieppe a été créée le 1^{er} février 1993 et depuis ne cesse d'accueillir les donneurs lors des collectes régulières dans la commune.

Message de Marie-Laure Vancleenputte, présidente de l'amicale

« *Je ne suis pas soignant mais je suis indispensable* » Qui suis-je ?

Vous serez nombreux à donner votre langue au chat pour cette énigme...mais pourtant la réponse est simple. Cet être indispensable est le donneur de sang qui peut sauver trois vies par un simple don de sang renouvelable 5 fois par an pour un homme et 4 fois pour une femme et ce dès l'âge de 18 ans et jusqu'à la veille de l'âge de 71 ans sauf contre-indication médicale.

Cette année venez-nous rejoindre au foyer restaurant les vendredis 6 juin, 22 août et 14 novembre de 15 h à 19 h, vous serez accueillis par le personnel de l'EFS : établissement français du sang mais aussi par les membres de l'amicale des donneurs de sang qui veillent au bien-être de tous. Après votre don de sang, vous resterez avec nous 20 mn, le temps d'une collation mais aussi pour un temps d'échange et de convivialité.

La prise de rendez-vous n'est plus obligatoire pour participer à la collecte. N'hésitez plus ! Sauvez des vies ! Venez-nous rejoindre à la collecte et si vous ne pouvez plus donner votre sang vous pouvez participer à la vie de l'amicale qui recherche des bénévoles disposant de temps libre...

Grande nouvelle : Nieppe va devenir ville ambassadrice du don d'organes mais aussi ville partenaire pour le don du sang. Partageons ce message avec la famille, les amis, les collègues.

Soyons porteurs d'espoir pour tous les malades qui ont besoin de sang ou d'une greffe d'organes.



RETOUR EN IMAGES

↓ Equipe Missions (02/03)

Il en faut des bras pour accueillir les centaines de visiteurs...



↓ Concours de déguisements (08/03)

Un marché animé à l'occasion de Nieppe à la découverte du monde.



↓ Dîner dansant animé par le groupe 37 (14/03)

Une belle soirée... par le Rotary-club.



↓ Auditions carnavalesques (04/03)

Le carnaval ne connaît pas de frontières !



↓ Salon des artistes (14-16/03)

Premiers visiteurs : les écoliers !



↓ Goûter de printemps (17/03)

Plaisir de danser pour les seniors !



Hauts de France propres (15/03) ↓

Objectif atteint !



↓ Ateliers semis - jardiniers (15/03)

Nous semons, vous semez, ils sèment...



↓ Téléthon merci (28/03)

Merci à ceux qui ont fait un geste !



↓ Kermesse Pompoms (22/03)

Une journée animée pour les petits et les grands



↓ Inauguration du site de compostage partagé (29/03)

Premier site partagé pour les Nieppois.



27^e Journée de la randonnée (06/04) ↓

580 randonneurs s'éparpillent !



↓ Cérémonie devant le monument aux morts (19/03)

Minute de silence et recueillement



↓ Restitution de deux élèves de l'école de musique (29/03)

Félicitations à Ombeline et Jules !



↓ Tulipes contre le cancer (29/03)

Un beau geste contre la maladie



↓ Musique au musée (13/04)

Animation et concert sans fausses notes !



Sportifs et bénévoles méritants

La soirée se déroulera vendredi 27 juin à 19 h au parc Michel-Grasset !



Séance d'essai au Yoga club

Souhaitez-vous trouver bien-être et sérénité ? Lâcher prise ? Connaissez-vous le Yoga ? Venez découvrir cette discipline lors d'une séance d'essai au Yoga-club Nieppois : vendredi 13 juin de 10 h 15 à 11 h 15 ou lundi 16 juin de 16 h 45 à 17 h 45 ou de 18 h à 19 h. Les séances se déroulent au dojo, complexe Emile-Dehouck. Tenue confortable et tapis de rigueur, c'est tout ! Pour tout renseignement complémentaire : Patrick Leignel ☎ 06 14 38 32 35 ou Joëlle Leignel ☎ 06 34 53 52 71.



Maquette club de la Lys

La section « Maquettes » accueille une dizaine de passionnés chaque samedi à la MLC. Une maquette, peut être civile ou militaire, elle peut être mise en scène pour retracer des événements passés, imaginaires ou futuristes. Certains adhérents ont choisi des figurines qu'il faut monter et peindre comme une maquette et représentent des personnages historiques fantastiques ou fantaisistes.

Vous aimez reproduire un avion, un bateau, une voiture, ... en miniature ? Vous avez de la patience et êtes habiles de vos mains, la maquette est faite pour vous, venez nous rejoindre ! La section est ouverte à tous, novices ou expérimentés dès 12 ans. La section « Maquettes », connue sous le nom de « Maquette Club de la Lys » représente la MLC lors d'expositions régionales et en Belgique.

La prochaine exposition aura lieu les 18 et 19 octobre à la salle David Douillet. Rendez-vous avec Patrice et Stéphane, animateurs, chaque samedi de 14 h à 18 h. Contact : patma.delefortrie@sfr.fr ☎ 06 50 54 27 58.



9^e sélection départementale du Speed-ball

Dimanche 16 mars à la salle omnisports a eu lieu la 9^e sélection départementale de Speed-Ball. Lors de cet événement, 21 compétiteurs se sont affrontés afin d'être sélectionnés au championnat de France.

7 joueurs ont réussi à se qualifier et seront invités au 38^e championnat qui aura lieu à Vaux (03).

Pour tout renseignement ☎ 06 78 20 90 63



Les Restos du Cœur recherchent...

L'antenne nieppoise recrute 2 bénévoles, dont une personne susceptible d'aider à l'informatique et une autre pour assurer l'accueil, la distribution, le stockage...

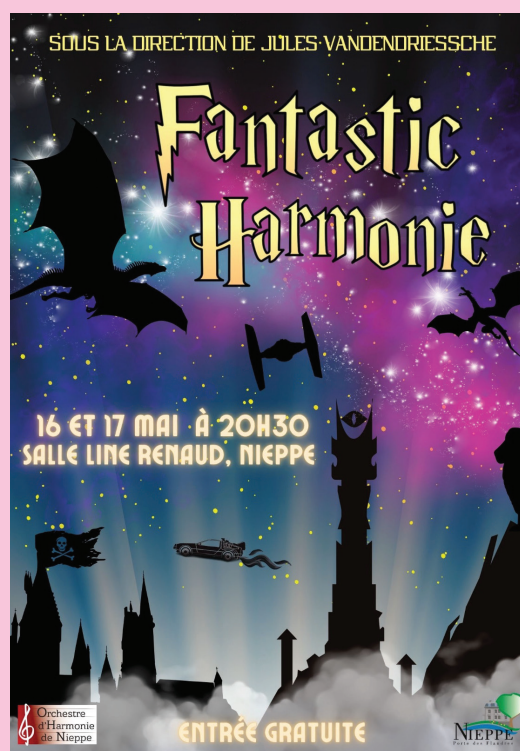
Contact ☎ 03 20 48 59 15 - mardi après-midi ou ad59a.centre.nieppe@restosducoeur.org

Pour recevoir une aide, contactez-les (coordonnées ci-dessus) ou passez au local un mardi après-midi, 236 rue de Warneton.



Concerts de l'OHN

Préparez-vous à embarquer pour une soirée pleine de magie, où la musique se mêle aux mondes imaginaires...



Association Nieppe Seniors

Thés dansants salle Line Renaud de 14 h à 18 h

- lundi 12 mai, animé par Ibiza et
- lundi 16 juin, animé par Lou Clark.

Sorties

- vendredi 23, mai, **Estaminet Palace**, repas-spectacle
- vendredi 27 juin, **Beauvais**, départ 6 h 45, place du Général-de-Gaulle (visite guidée de la cathédrale Saint-Pierre et du quartier canonial, présentation de l'horloge astronomique du XIX^e siècle, déjeuner et visite guidée de la fromagerie GAEC de la chapelle Saint-Jean avec dégustation).
Inscriptions et renseignements
CCAS mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30
☎ 03 20 38 80 30 ou ☎ 06 19 11 78 75



Appel à Bénévoles

Les Amis de l'École Suzanne-Crapet préparent la kermesse annuelle de l'école, et ils ont besoin de vous ! Pour que cet événement soit une réussite pour les enfants. Ils cherchent des bénévoles motivés pour les aider à : préparer l'événement (installation des stands, décoration...), encadrer les jeux et les stands le jour J et participer à l'organisation générale (logistique, accueil, rangement...)

Quand ? Vendredi 27 juin toute la journée. **Où ?** Ecole Suzanne Crapet.

Comment s'inscrire ? Contactez l'ape " les amis de l'école Suzanne Crapet "

Mail: Suzannecrapetape@gmail.com

Parents, grands-parents, amis... toute aide est la bienvenue !

"Ensemble, faisons de cette journée un moment inoubliable pour nos enfants !"

L'humanitaire à bord d'une Twingo

L'association Humani' Twins Go, créée l'été dernier par Guillaume Duhamel et Raphaël Blanpain va s'élancer en février 2026 dans un raid humanitaire au Maroc.

L'objectif de ce raid est d'apporter des fournitures scolaires à destination des différentes écoles rencontrées sur le parcours, du matériel médical pour les dispensaires, mais aussi des vêtements, chaussures pour remettre directement à la population locale. L'association française "les p'tits doudous" qui œuvre pour le bien-être des enfants hospitalisés recevra également un don de la part de l'organisation.

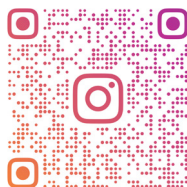
...et pour avaler les 7 000 kms du parcours, le binôme sera à bord d'une mythique Renault Twingo qui est en cours de rénovation par les apprentis à l'institut Nicolas-Barré d'Armentières. La Twingo sera prête à affronter chaque dune du désert marocain et aucun grain de sable ne viendra la perturber.

Afin de financer ce projet, l'association recherche des partenaires dont le nom sera affiché sur le véhicule ! Avis aux commerçants ! Manifestez-vous !

L'association vendra également des « sentorettes » personnalisées (logo de l'association), au marché et au cours des différentes braderies de la ville et alentours.



Suivez leur aventure sur
Facebook et Instagram via ce
QR code →



HUMANI_TWINS_GO

Nouvelle association : L'Alliance commerciale Les Acteurs nieppois



Créée le lundi 31 mars lors de l'assemblée constitutive, l'association regroupe une vingtaine de commerçants, artisans et prestataires de

services. Elle prépare actuellement plusieurs animations destinées à valoriser l'activité locale.



Présidente : Charlotte Philippe (coiffeur expert) ; secrétaire : Amandine Verwaerde (Pizza des anges) ; secrétaire-adjointe : Julie Bailleul (conseillère Thermomix) ; trésorier : Clément Bailleul (AJC Maintenant) ; trésorier-adjoint : Rémi Hazebrouck (RHB Façades).

K'Danse

Samedi 7 juin, Bientôt une soirée exceptionnelle en participant à l'Improbable, soyez curieux et venez nombreux nous retrouver sur la piste de danse !



K'DANSE

Et la Cie Improbable
vous invitent le
samedi 7 juin 2025
à participer à



L'IMPROBAL !!!

1h de Danse,
musique, jonglerie



A compter de 19h
la piste sera ouverte aux rythmes
d'AdrienBy.DJ !



Sur Réservation : 06 08 65 08 81
kdanse.vicepresidente@gmail.com
Prix: 8 euros- Gratuit -12 ans.
Salle Line Renaud à Nieppe.
Bar/Petite restauration salée/sucrée.



Méli-Mélodies

L'ensemble vocal Méli-Mélodies, dirigé par Jean-Raphaël Maes, est composé d'environ 70 choristes et accompagnés par des musiciens ; le répertoire est constitué de chansons françaises et anglo-saxonnes contemporaines.

Répétitions : mardi de 18 h à 20 h et jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle Line Renaud.

Il est possible d'intégrer la chorale en cours d'année.
N'hésitez plus, venez faire un essai, partager notre enthousiasme et notre passion pour le chant.
Les débutants sont les bienvenus et les hommes très recherchés !

Prochainement, l'ensemble vocal sera sur scène en soirée samedi 17 mai au Vivat d'Armentières sur invitation du Choral armentierois qui fête ses 80 ans.



<http://melimelodiesnieppe.fr> / melimelodiesnieppe@free.fr

Regards sur Nieppe

L'exposition de photographies du club photos de la MLC visible depuis le 5 avril jusque...fin octobre sur les grilles du parc Michel-Grasset. Les couleurs reprennent vie sous le soleil printanier et les photographes-artistes de la MLC offrent ici un mariage solide du noir et du blanc. Cette subtile alliance magnifie le regard posé sur les bâtiments et les paysages.



L'œil du photographe a « vu » et « capturé » des images qu'il a figées à jamais sur la pellicule pour le plus grand plaisir du public. Félicitations

La Porcelaine fait le tour du monde

EXPOSITION

La porcelaine fait son tour du monde

dimanche 1 juin 2025

de 10h à 18 h

Maison des loisirs et de la culture
849 rue d'Armentières 59850 Nieppe

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE 2025

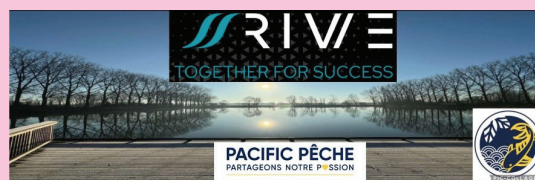
MLC NIEPPE

I.P.N.S ne pas jeter sur la voie publique

La Carpe nieppoise

A l'Espace Nature du Pontceau, samedi 17 mai de 8 h à 19 h, Taylor Chopin et Laurent Emonet, représentants commerciaux (Pacific Pêche) « seront en action de pêche » avec de nouveaux matériels et produits.

Vous pourrez tester le matériel et bénéficier d'une réduction exceptionnelle à l'occasion de cette journée, au magasin Pacific Pêche, rue de l'Épinette.
Plus d'informations sur Facebook : [pacificpeche.nieppe](https://www.facebook.com/pacificpeche.nieppe) ou ☎ 03 20 48 99 49.



En images



↑20/04 - Coupe de France de Taï Jitsu
Tatamis en folie !



↑21/04 - Tournoi foot
Tradition respectée par l'UFCN.

Nouveau

Le Bouillon nieppois au Clos du Bac

Paul Horn a repris le Clos du Bac en 2021, en misant sur l'événementiel, depuis, il accueille des réceptions privées ou des séminaires d'entreprises et gère de A à Z, l'organisation. Depuis mi-mars, le Bouillon nieppois y a ouvert ses portes et fonctionne uniquement le midi et au cours de la semaine. Les week-ends étant réservés aux activités événementielles. Les convives peuvent prendre place et savourer une cuisine traditionnelle et « faite maison », simple (carbonnade flamande, saucisse de Toulouse...) et peu onéreuse. 60 convives en salle et 40 autres convives en terrasse aux beaux jours.

Le Bouillon nieppois,
664 rue de la Croix-du-Bac
☎ 03 20 48 97 13
Fb bouillon_nieppois.



Costiles - carrelages et bains

Costiles Carrelages et Bains a ouvert un magasin dans la zone commerciale de la Porte de Flandre. Cet espace de vente met à disposition une offre variée et de qualité avec carrelages, parquets, meubles de salle de bain, robinetterie et accessoires de pose. Le tout, adapté à tous les budgets dans un showroom de 500 m². De plus, un accompagnement personnalisé est proposé, assurant ainsi une expérience de qualité, tant pour les professionnels que pour les particuliers.

Contact : Djamel Louani
Drève de la Porte des Flandres
Costilescarrelages.nieppe@gmail.com



Superette de Nieppe

Un nouveau commerce d'alimentation a ouvert ses portes récemment à l'angle de la rue d'Armentières et de la rue de la Lys. Ouvert 24 h/24 et 7 jours sur 7.

Toufik Outarabt, 1424 rue d'Armentières
☎ 06 03 18 44 85
toufikoutarabt@gmail.com



Food trucks

Parvis Notre-Dame

A partir du mardi 13 mai : **Street Hot Dog** de 17 h 30 à 22 h.

Place du Général-de-Gaulle

Judi-midi : **DUAL FOOD**
de 11 h à 14 h 30
traiteur, (plats à partir de produits frais et locaux) et aussi le samedi matin au marché local.



Relais emploi

Le Relais Emploi est heureux de vous annoncer qu'il assurera une permanence un mardi après-midi par mois au CCAS. Prochain rendez-vous : mardi 6 mai de 13 h 30 à 17 h.

La permanence détient deux objectifs :

- 1 L'occasion pour les personnes en recherche d'emploi de pouvoir présenter leur CV et échanger sur leur projet d'emploi.
- 2 En tant que particulier pour l'entretien de votre domicile, de vos espaces verts ou de la garde d'enfants, vous pouvez échanger sur les solutions que le Relais Emploi peut vous apporter.



Parce que chacun a le droit de se réaliser

**Vous avez des besoins ?
Nous avons la réponse !**

Rendez-vous au CCAS de Nieppe un mardi par mois !

Le Relais Emploi répond à vos besoins !

Zone d'intervention : Bailleul, Merris, Outtersteen, Steenwerck, Godewaersvelde, Boeschepe, Berthen, Nieppe, Flêtre, Méteren, Saint-Jans-Cappel, Vieux-Berquin.

Nos services :

- Entretien à domicile
- Entretien des espaces verts
- Accompagnement aux courses
- Petit bricolage, peinture, tapisserie
- Repassage
- Garde d'enfants à domicile

Nos avantages :

- Mise en place de l'avance immédiate pour les particuliers (11,50 euros de l'heure)
- Mise en place d'un contrat de mise à disposition qui vous permet de vous décharger administrativement
- Service à la demande
- Aucun engagement de durée

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03.28.49.19.49. ou par mail à relaisemploi59@gmail.com

Marché nocturne

Le marché nocturne des artisans, créateurs et producteurs se déroulera **vendredi 6 juin de 17 h à 22 h** au parc Michel-Grasset et au Château. Il sera organisé comme l'année dernière par Paul Média Outdoor. De 40 à 50 exposants sont attendus sur le thème « autour du monde ». Petite restauration et buvette.





Association des Commerçants,
des Artisans et Prestataires
de NIEPPE



Le mot du Président
Lionel Bilcke

Que de changements et que de projets ! L'ACAP, après une période mouvementée (mais nécessaire) à son bon fonctionnement, a retrouvé toute son énergie, son optimisme et son dynamisme.

Une trentaine d'entreprises et de commerces à ce jour, fédérés autour de beaux événements qui vont jaloner l'année et qui vont dynamiser la fréquentation et la notoriété de l'ensemble des adhérents.

L'ACAP c'est avant tout une histoire de solidarité et d'entraide.... C'est cette solidarité qui nous anime et qui soutient notre groupe. C'est cette solidarité qui nous apporte une énergie communicative et de vrais partenariats, productifs et valorisants. Nous sommes nos premiers clients et mutualiser nos clientèles permet également de multiplier les échanges commerciaux.

Ainsi, toute l'année, nous organisons de belles opérations et nous sommes partenaires de nombreuses autres. Nous essayons également chaque année, de trouver de nouveaux axes de communication, de nouveaux événements ou d'opérations commerciales afin d'apporter aux nieppois une offre diversifiée et des opportunités pour mieux connaître les commerces, artisans et prestataires de leur ville ou des proches alentours.

Enfin, nous sommes très fiers d'ouvrir dès avril le site de l'ACAP, où vous retrouverez l'essentiel de notre activité mais surtout, la liste de nos adhérents, leurs coordonnées et tout ce qui permettra de faire leur publicité et de les contacter.

Cette plateforme est aussi informative que récréative et couplée à notre page Facebook elle couvre en temps réel, tout ce qui se passe au sein de notre association.

Retrouvez l'ensemble de l'actualité de nos adhérents et de nos actions sur notre page Facebook «ACAP de la porte des Flandres» et sur notre tout nouveau site :

<https://acap-nieppe.over-blog.com>

Les 2 assemblées générales de L'ACAP

C'est dans une ambiance un peu tendue que ce sont tenues au foyer restaurant mardi 25 février, notre AGO 2024, suivie d'une AGE visant à réviser nos statuts. Nous remercions les deux conseillers d'opposition Fabrice Delannoy et Jérôme Renier qui étaient présents. Nous remercions aussi Frédéric Lemaire, Commissaire de justice, qui a consigné la séance et nous remercions Daniel Terrier, qui a assisté à l'ensemble de la séance pour la Voix du Nord. AGO : Le bilan moral a été voté. Le bilan financier a été voté. Ils ont été suivis de questions diverses en rapport avec l'ordre du jour.

AGE : Les nouveaux statuts ont été lus publiquement et votés. L'ACAP dispose maintenant d'un conseil d'administration de 5 administrateurs qui vont élire le bureau.

Tous les adhérents convoqués et à jour de leurs cotisations ont eu l'opportunité de se présenter comme candidats à l'établissement de ce conseil.

10 personnes au total étaient en lice. Afin de garantir toute impartialité, les listes de vote pour le CA ont été tenues par les deux conseillers d'opposition que nous remercions encore une fois.

Ont été élus au Conseil d'Administration : Jérôme Logez, Lionel Bilcke, Nathalie Huck, Vincent Thilliez et Dominique Moreau (représentant des commerçants non sédentaires)

Les roses et cadeaux de la fête des mères

Traditionnellement, les commerçants du marché distribueront des roses le samedi 24 mai pour la fête des mères et les autres commerçants offriront eux, un cadeau surprise (du coup on ne vous dit pas quoi ;-) !



Concours des Vitrines «Fête des mères»

Il revient (du 10 au 24 mai) ! Cette année ce sera pour gâter les mamans. Pour participer c'est simple : vous allez voir la vitrine présentée «Au Bonheur d'Entendre», vous tentez d'en estimer la valeur totale, vous remplissez le bulletin fourni par l'un des commerçants participants (ou sur bulletin libre) et vous le déposez, toujours chez l'un de nos commerçants participants !

La liste est sur facebook, sur le site et sur la vitrine. Attention, nous mettrons la vitrine en photo et chaque cadeau individuellement sur facebook mais nous ne prendrons pas de participation sur notre page. Uniquement sur papier.

BONNE CHANCE !



La lettre de L'ACAP - AVRIL 2025 - N° 34 intégrée au Nieppe le mag - Editeur : Lionel Bilcke - Création infographie : interne Textes et Photos : AV Paris - Pixabay et adhérents

Un nouvel adhérent !

BL CONSTRUCTION
Lawrence BAILLIU
Rue des cigognes à Nieppe
06 28 03 81 25



Constructeur de maisons individuelles neuves depuis 2007, BL CONSTRUCTION intervient dans tous les domaines de la maçonnerie générale. De la réalisation de terrasses, de dalles, de fondations en passant par les carports ou toute autre extension de votre habitation, BL Construction vous assure un service attentif et une finition impeccable. Les murs peuvent être montés en porotherme ou en briques selon votre choix et votre budget. Dans tous les cas, ce sera réalisé dans les règles de l'art. BL Construction bénéficie bien évidemment de la garantie décennale et faire appel à un constructeur vous assure d'avoir un interlocuteur responsable à chaque étape de votre projet...

Contact : lbailliu@orange.fr

(encore) Un nouvel Adhérent !

KREACUISINE
Rue Drève Godefroy à Nieppe
03 20 42 80 80



Cuisiniste réputé
Kreacuisine est une entreprise familiale installée depuis 7 ans à Nieppe ; zone de l'épinette, drève Godefroy, à quelques kilomètres de Lille (Nieppe, A25 sortie 9).

Spécialiste de l'agencement intérieur, Kreacuisine conçoit également vos salles de bains, vos living et vos dressings sur mesure.

Vous avez un projet d'aménagement ou de réaménagement ? C'est l'adresse incontournable pour bénéficier de conseils pertinents et adaptés à votre projet tout en étant assurés du respect de votre budget.

Quand la qualité rencontre la créativité...

Contact : kreacuisine.lille@gmail.com

(et encore) un nouvel adhérent !

SERTITUDE
Ludovic VANLOOT
1157, rue du Dr Vanuxeem à Nieppe
03 20 44 77 30



Sertitude fête ses 20 ans cette année !



Société spécialisée dans la broderie industrielle, l'impression numérique grand format sur papier, vinyle et sur textile elle l'est aussi depuis quelques temps, dans le DTF (Direct To Film) pour l'impression de haute qualité sur textile. Ludovic vient aussi de rentrer tout récemment une nouvelle machine qui lui permet de faire aujourd'hui de l'impression DTF sur...les objets !

Alors n'hésitez pas à le consulter pour vos devis. Attention, les prestations sont réservées uniquement aux professionnels ainsi qu'aux associations (sportives notamment). Il nous a d'ailleurs imprimé nos autocollants 2025 «Commerce Excellence» (voir ci-contre)

Contact : sertitude@orange.fr

Le Label «Commerce Excellence»



Nous en sommes fiers et nous l'apposons avec plaisir sur nos vitrines ou nos véhicules... C'est le label «Commerce Excellence 2025», créé en 2021 par l'ACAP et illustrant notre philosophie et nos valeurs depuis une quinzaine d'années.

Guettez les labels !

Etre «Commerce Excellence», c'est adhérer à un état d'esprit solidaire bien sûr mais aussi à garantir à nos clients et à nos fournisseurs, un respect de nos productions, de nos prestations et des articles mis en vente.

Nous avons choisi l'excellence et donc cela va de pair avec le service, le sourire, le conseil et tout ce qui va faire de nos commerces de proximité, un gage de qualité et de choix. Nous sommes également heureux de développer nos activités et de cultiver cette «excellence» via un maillage économique inter-adhérents.

Nous sommes solidaires les uns des autres, nous sommes soucieux de nos activités respectives et l'ACAP renforce ce réseau en mettant tous les moyens dont elle dispose pour que naissent de belles collaborations et donc de belles productions. Preuve en est, notre autocollant a été imprimé chez notre adhérent SERTITUDE, parce que nous savons que ses productions sont impeccables et au juste prix.

En clair, entrer chez un commerçant labellisé, c'est l'assurance d'être (très) bien conseillé, (très) bien servi avec le sourire, et de profiter d'un service (très) soigné.

Contact : Lionel Bilcke chez Vu d'Ici - 03 20 10 09 36

Vivons Nieppe Ensemble

Comme chaque année, le mois d'avril marque un temps fort de la vie municipale : celui du bilan budgétaire. Ce moment incontournable est l'occasion de faire le point sur la santé financière de notre commune, d'en tirer les enseignements, et de préparer l'avenir avec lucidité et responsabilité.

Le bilan 2024 révèle une situation budgétaire que nous qualifierons de maîtrisée, mais contrainte. Des projets d'envergure ont vu leur financement partiellement compromis par la baisse continue des dotations de l'État, malgré un travail actif de recherche de subventions. Parallèlement, les charges de fonctionnement, elles, continuent d'augmenter sous l'effet de l'inflation généralisée.

Dans ce contexte, notre équipe municipale reste guidée par une ligne claire : la prudence, la responsabilité, et l'efficacité. Chaque euro investi doit répondre à une vision durable de l'aménagement et du service public local. La commune défend le concept de citoyenneté économique qui est fondamental pour notre avenir.

L'année 2025 sera placée sous le signe d'un recentrage financier assumé : un temps de pause dans les grands investissements, dicté par le contexte économique incertain, mais surtout pensé comme une étape stratégique pour préparer, dès 2026, une relance ambitieuse de projets structurants au service du cadre de vie des Nieppois.

Fidèles à notre engagement de ne pas augmenter la pression fiscale, nous avons reconduit les mêmes taux d'imposition. Toutefois, la revalorisation des bases décidée par l'administration fiscale a pu provoquer une hausse ressentie sur certaines feuilles d'impôt. Cette évolution ne relève pas de décisions municipales, mais nous restons attentifs à ses conséquences pour les foyers.

Le printemps, c'est aussi une saison tournée vers l'optimisme, la vie locale et les retrouvailles citoyennes. Nous vous invitons à profiter pleinement de nos espaces naturels comme le parc Michel Grasset ou l'Espace Nature du Pontceau, mais aussi à participer aux nombreuses braderies, animations et événements qui rythmeront les mois de mai et juin.

Et cette année, Nieppe sera sous les projecteurs : nous aurons l'honneur d'accueillir le Tour de France le samedi 5 juillet. Une journée exceptionnelle, festive, qui mobilisera toute la ville. La circulation sera interrompue à partir de 11h et ce jusqu'en début de soirée — un petit sacrifice logistique pour vivre ensemble un moment unique, au cœur de l'un des plus grands événements sportifs du monde.

Plus que jamais, notre équipe municipale reste mobilisée à vos côtés, pour faire de Nieppe une ville durable, accueillante et solidaire.

Vivons Nieppe Ensemble



Nieppe - Notre engagement c'est vous !

Le début d'année est souvent synonyme de nouveaux projets et d'élans d'espoir. À Nieppe, ces promesses tardent pourtant à se concrétiser. Le budget 2025, récemment présenté, confirme de sérieuses inquiétudes : des problèmes de trésorerie avec report de factures, une gestion financière limitée et fragile, une stratégie d'investissement minimaliste et risquée, et une vision à court terme, sans anticipation des besoins futurs.

La détérioration de notre patrimoine communal ne peut plus être ignorée.

Combien de temps encore allons-nous laisser nos équipements vieillir sans plan d'investissement clair et soutenu ?

Où en est la réflexion concernant le Dojo, nos écoles, ainsi que l'ensemble des promesses de campagne : city-stade, terrain synthétique, réfection de nos voiries communales ? La liste est longue.

Nieppe mérite mieux qu'une simple politique de rustines.

Comme toujours, "Nieppe, Notre Engagement C'est Vous" continuera à porter la voix d'une opposition constructive mais déterminée, tournée vers l'avenir de notre commune et au service de ses habitants. Nous avons d'ailleurs proposé des pistes d'amélioration à la majorité, pistes validées par des experts en finances publiques. Il reste un an pour agir. La majorité doit impérativement réagir pour éviter demain une augmentation massive des coûts d'entretien, et à terme, un poids fiscal encore plus lourd pour les générations futures. Nous saluons les initiatives citoyennes qui animent notre ville : les actions environnementales, les projets culturels portés par nos associations locales, l'engagement exemplaire du Conseil des Sages, ou encore l'initiative "Tulipes contre le cancer" portée par le Lions Club.

Ces projets témoignent du dynamisme associatif et citoyen de Nieppe. Ce sont eux, une fois de plus, qui insufflent au quotidien la vitalité que notre commune mérite.

Enfin, nous saluons la création récente de la nouvelle alliance de commerçants "Les Acteurs Nieppois »



Nieppe - Notre engagement c'est vous



nieppe.necv@gmail.com



Fabrice DELANNOY
David DOMMESSANT
Mairie Hélène DOUILLY
Dominique DECOUNE
Cédric LEGRAND

Nieppe, Dynamique citoyenne

NIEPPE : UNE CRISE FINANCIERE PROFONDE

Depuis plusieurs années, nous alertons sur l'état des finances de notre commune. En 2024, la réalité nous rattrape : Nieppe fait face à une crise budgétaire majeure.

La commune n'a pas pu régler toutes ses factures par manque de trésorerie. Ces dépenses seront reportées en 2025, aggravant la situation. En cause : une gestion sans anticipation, des travaux lancés sans financement sécurisé et un pilotage financier inexistant.

Un chiffre résume l'ampleur du problème : le résultat cumulé de 2024 tombe à seulement 8 136,89 €.

C'est très peu pour une ville comme Nieppe. Cela signifie que la commune n'a quasiment plus aucune réserve pour faire face aux imprévus et investir et ce, alors que des factures sont impayées.

Certains élus de la majorité tentent de minimiser la gravité de la situation. Mais les documents budgétaires ne mentent pas et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis 2014, la majorité affirme avoir hérité d'une situation « catastrophique ». La situation actuelle est bien pire. Elle est le fruit de dix ans de décisions qui ont fragilisé nos finances.

Les conséquences sont concrètes : réduction des services, entretien des bâtiments au minimum pendant plusieurs années. Madame le Maire a d'ailleurs annoncé une pause dans les investissements. Ce n'est pas un choix, mais une obligation, faute de moyens.

Après la hausse des impôts l'an dernier, il est inacceptable d'envisager une nouvelle augmentation. Les Nieppois ne devraient pas avoir à payer les erreurs de gestion.

Nieppe mérite un avenir plus responsable, plus transparent, plus solide. Il est temps de changer de cap.



Carole DUMONT et Jérôme RENIER

Facebook : Nieppe, Dynamique Citoyenne / Contact : NieppeDynamique@gmail.com



Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur... »

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera d'une page. (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

Mai

- **Auditions printanières avec lecture de poèmes**
Samedi 3 - Ecole de musique
- **Tournoi du Nieppe Basket club**
Dimanche 4 - alle David Douillet
- **Documentaire Les images de Mademoiselle Devos, suivi d'un temps d'échange**
Mercredi 7 - Espace culturel Maurice-Schumann
- **80^e anniversaire de la victoire de 1945**
Jeudi 8 - rendez-vous au monument aux morts.
- **Banquet des ACPG, CATM, TOE et veuves**
Jeudi 8 - Foyer restaurant.
- **Tournoi UI2/UI3 de l'UFCN**
Jeudi 8 - stade Jules-Deremaux.
- **Tournoi Vétérans de l'ASPN**
Jeudi 8 - complexe Emile-Dehouck
- **Loto du Tennis de table nieppois**
Samedi 10 - salle Line Renaud
- **Thé dansant de l'Association Nieppe Seniors**
Lundi 12 - salle Line Renaud
- **Spectacle choral école Arthur-Cornette/Roger-Salengro**
Mardi 13 - salle Line Renaud
- **Concerts de l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe**
Vendredi 16 et samedi 17 - salle Line Renaud
- **Concours du Pétanque club nieppois**
Vendredi 16 - Complexe Emile-Dehouck
- **Printemps des cimetières**
Samedi 17 et dimanche 18
- **Plantation au jardin partagé, rue d'Armentières**
Samedi 17
- **Braderie dans les rues de Nieppe-Pont**
Dimanche 18
- **Barbecue du Tennis de table nieppois**
Dimanche 18 - complexe Emile-Dehouck
- **Fête des voisins**
Vendredi 23
- **Spectacle des élèves du collège Saint-Martin**
Vendredi 23 - salle Line Renaud
- **Concert Trombone et orgue de l'école municipale de musique**
Vendredi 23 - église Notre Dame de Bon-Secours

- **Gala des Pompoms girls nieppoises**
Samedi 24 -salle Line Renaud

- **Concours de pétanque**
Samedi 24 - Complexe Emile-Dehouck

- **Spectacle des élèves du collège Jeanne-de-Constantinople**
Lundi 26 - salle Line Renaud

- **Rendez-vous printanier, au profit du Téléthon par les Jardins partagés nieppois**
Samedi 31 - place du Général-de-Gaulle

- **Tournoi UI1-UI2 de l'Association sportive du Pont-de-Nieppe**
Samedi 31 - Complexe Emile-Dehouck

Juin

- **Concours de pêche « coup à l'américaine » par la Carpe nieppoise**
Dimanche 1^{er} - espace nature du Pontceau.

- **Portes ouvertes de l'école municipale de musique**
Du lundi 2 au samedi 7 - Ecole de musique

- **Cross école A-Cornette/R-Salengro**
Lundi 2 - parc Michel-Grasset

- **Conférence Faire de son jardin une réserve naturelle, en 10 leçons**
Jeudi 5 - espace culturel Maurice-Schumann

- **Collecte de sang - Etablissement français du sang**
Vendredi 6 - foyer restaurant

- **Spectacle choral écoles Suzanne-Crapet**
Vendredi 6 - salle Line Renaud

- **Spectacle de K'Danse**
Samedi 7 - salle Line Renaud

- **Tournoi « féminines » de l'Association sportive du Pont-de-Nieppe**
Dimanche 8 - Complexe Emile-Dehouck

- **Nieppe en scène**
Du mardi 10 au dimanche 15 - salle Line Renaud

- **Kermesse école Saint-Louis/Sacré-Cœur**
Samedi 14 - salle paroissiale

- **Kermesse écoles Le-Petit-Prince et Arthur-Cornette/Roger-Salengro**
Samedi 14 - cour des écoles

Cet agenda est communiqué sous réserves de reports ou d'annulations décidés par les organisateurs.

- **Concours de pétanque ASPN**
Samedi 14 - Complexe Emile-Dehouck

- **Course d'orientation collège Jeanne-de-Constantinople**
Lundi 16 et mardi 17 - Parc Michel-Grasset

- **Ville ambassadrice du don d'organes (signature de la charte)**
Lundi 16 - Foyer restaurant

- **Thé dansant de l'Association Nieppe Seniors**
Lundi 16 - salle Line Renaud

- **85^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle**
Mercredi 18 - square du Général-Leclerc

- **Quizz musical en partenariat avec la classe de piano de l'école municipale de musique**
Jeudi 19 - espace culturel Maurice-Schumann

- **Fête de la musique**
Samedi 21 - parc Michel-Grasset

- **Kermesse de l'école Saint-Charles**
Samedi 21 - salle paroissiale

- **Marché d'été**
Dimanche 22 - résidence autonomie Les Myosotis

- **Remise des diplômes aux élèves de l'Ecole municipale de musique**
Mardi 24 - salle Line Renaud

- **Partir en livre, par l'espace culturel**
Mercredi 25 - parc Michel-Grasset

- **Soirée des sportifs et bénévoles méritants**
Vendredi 27 - parc Michel-Grasset

- **Kermesse du groupe scolaire Suzanne-Crapet,**
Vendredi 27 - cour de l'école

- **Animation lecture et jeux sur le thème « A la découverte du monde »,**
Samedi 28 - espace vert résidence Marcel-Coisne

- **Intersociétaire du Karaté club nieppois**
Samedi 28 - complexe Emile-Dehouck

- **Tournoi interne du Tennis de table nieppois**
Samedi 28 - complexe Emile-Dehouck

- **Tournoi sixte de l'ASPN**
Samedi 28 - complexe Emile-Dehouck

- **Animation « fin de saison » par Nieppe Badminton club**
Dimanche 29 - salle omnisports